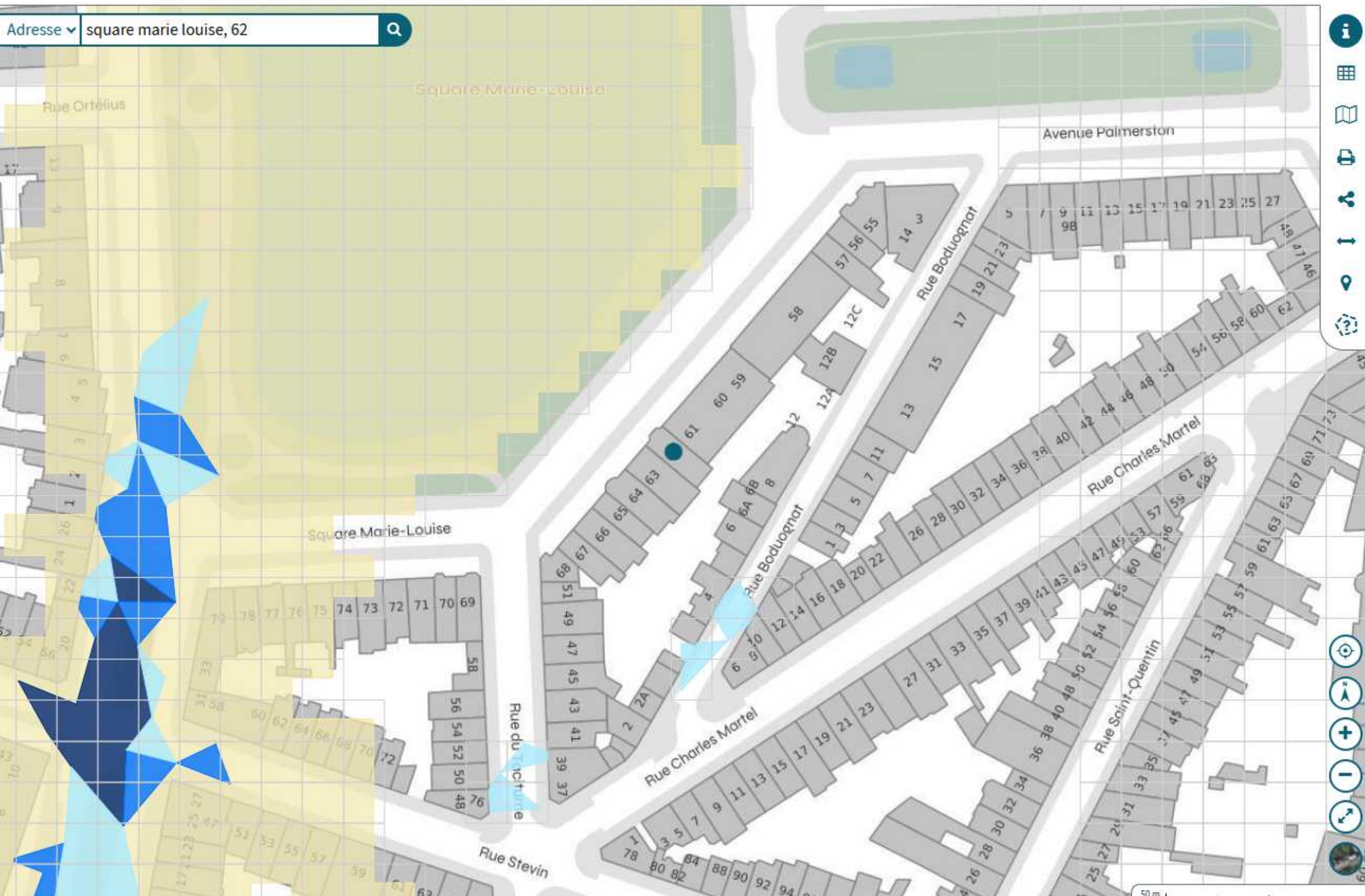




Inondation aléa et risque 2025



Produites dans le cadre de la Directive Inondation (Directive 2007/60/CE), les cartes d'aléa d'inondation (de **2025**) repèrent les zones où pourraient se produire des inondations (d'ampleur et de fréquence faibles, moyennes ou élevées), même aux endroits où aucune inondation n'a été recensée jusqu'à présent.

La carte d'accueil affiche toutes les cartes d'aléa d'inondation combinées. Elle reprend les zones inondables :

En surface - en raison du ruissellement lors des pluies intenses (inondations dites « **Pluviales** ») , - en raison du débordement de cours d'eau (inondations dites « **Fluviales** »), - en raison du **refoulement d'égout en voirie** (donnée partiellement disponible sur le territoire).

En sous-sol : - en raison d'une **nappe** proche de la surface, lorsque la cave n'est pas suffisamment étanche. - en raison du **refoulement d'égout en cave**, lorsque la connexion de l'égouttage privatif est mal conçue et n'est pas étanche sous le niveau de la voirie. Le refoulement d'égout en cave est fourni uniquement via la grille de diagnostic.

La grille de diagnostic détaille le type d'aléa d'inondation et, par type, les différentes hauteurs d'eau modélisées. Il est nécessaire de zoomer suffisamment sur la carte pour voir apparaître la grille de diagnostic. Cette grille est interrogeable en cliquant sur une maille d'intérêt.

Sous le menu « Données et recherche » en haut à droite de la carte, vous pouvez consulter individuellement les différentes couches cartographiques, dont les cartes d'aléa d'inondation pluviale et fluviale par période de retour. Les **profondeurs** d'eau et les **vitesses de courant** sont entre autre disponibles. Vous pouvez également consulter les différentes **cartes de risque d'inondation**, par type d'enjeu (population, infrastructures, ...).

Les légendes des couches sont visibles via la fenêtre « information sur la carte ».

Les cartes sont basées sur des modèles hydrauliques et diverses données environnementales et urbaines (info dans les notes méthodologiques). Elles ont pour but d'informer les citoyens et les professionnels et les autorités des risques d'inondation afin qu'ils puissent s'y préparer et adapter le bâti. Ces cartes sont purement indicatives et n'emportent actuellement aucune obligation.